

**ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE**

**LE 3 SEPTEMBRE 2024 À 18 H 15**

**ORDRE DU JOUR**

**1. Projets de règlements présentés**

- 1.1 Projet de règlement n° 2590 « Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 2222 afin d'effectuer des concordances au schéma d'aménagement de la MRC de Pierre-De Saurel découlant de l'adoption des modifications de la cartographie des zones de glissement de terrain contenue au schéma »
- 1.2 Premier projet de règlement n° 2594 « Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 2222 dans le but d'autoriser les habitations de type familial comprenant 24 logements dans la zone H-03-612, de modifier les dispositions sur les enseignes rattachées pour la zone C-03-782 et apporter des corrections à certaines dispositions du règlement étant imprécises, manquantes ou discordantes avec d'autres dispositions »
- 1.3 Projet de règlement n° 2595 « Règlement modifiant le Règlement de lotissement n° 2223 afin d'établir la superficie minimale d'un terrain où s'exerce un usage de la catégorie d'usages « Habitation de type familial (h1) » dans la zone H-03-612 »
- 1.4 Projet de règlement n° 2596 « Règlement modifiant le Règlement n° 2284 « Concernant la tarification de certains biens, services et activités » afin d'ajouter une grille tarifaire pour le Service de l'urbanisme et modifiant le Règlement n° 2225 sur les permis et certificats afin d'abroger le chapitre 7 concernant la tarification »

**2. Levée de l'assemblée**